

## GACOGNE de 1983 à 1992 – V<sup>ème</sup> République



Le 11<sup>ème</sup> épisode des événements municipaux de Gâcogne commence en 1983 et se poursuit jusqu'en 1992.

Voici la situation gouvernementale de la France durant cette période :

En 1983, **François MITTERAND** est Président de la République française depuis deux ans. Il est très proche de la Nièvre dont il a été député dès 1946.

Après les grandes réformes du Gouvernement de **Pierre MAUROIS**, s'ensuit une période difficile sur le plan économique qui oblige la France à dévaluer sa monnaie par rapport au Mark. Le chômage atteint alors deux millions de personnes et les investissements s'effondrent. Durant ce premier septennat, trois dévaluations se succèdent. Le Gouvernement **MAUROIS** signe sa perte avec la réforme de l'école privée.

Il est remplacé par un jeune Premier Ministre, **Laurent FABIUS**, qui tente de lutter contre la progression du chômage en créant des travaux d'utilité publique, en partie financés par l'Etat.

En 1985, la loi électorale pour l'élection des députés est modifiée, ce qui provoque la première cohabitation. Celle-ci, parfois difficile, se terminera lors du second septennat de **François MITTERAND** à l'Elysée, le 8 mai 1988, où il obtient 54 % des suffrages.

C'est **Michel ROCARD** qui devient alors Premier Ministre mais les relations entre les deux hommes sont à ce point difficiles que **Michel ROCARD** finira par donner sa démission.

A son tour, il est remplacé par **Edith CRESSON**, première femme Chef du Gouvernement. Cette période se caractérise par une aggravation du chômage et la déroute du parti socialiste aux élections régionales et cantonales de mars 1992.

En 1992, c'est **Pierre BEREGOVY** qui lui succède sans parvenir à améliorer la situation.

### Retraçons maintenant le parcours politique de François Mitterand dans la Nièvre :

Il paraît indispensable d'ouvrir une parenthèse au sujet des rapports étroits entretenus avec la Nièvre par ce Président hors normes

Maire de Château-Chinon durant 22 ans, François Mitterand, qui n'était cependant pas un enfant du Morvan, déclarait « La Nièvre est la page de ma vie ». Il aimait ce pays, cet horizon « qui toujours fini

et recommence », ses automnes flamboyants, la chaleur des étés qui font mûrir les aïelles, la sérénité des soirs où la clarté se prolonge.

Elu en 1946 Député de la Nièvre, il échoua à deux reprises pour la conquête de la mairie de Nevers. Une élection partielle au Conseil Général à Montsauche, en 1949, l'attira dans le Morvan ; il ne devait plus le quitter.

Quand en 1958, le Général de Gaulle modifia le mode électoral des législatives et que d'une élection départementale on passa à une élection par circonscription, il choisit tout naturellement celle du Morvan, Clamecy, Château Chinon, Il abandonnait Nevers dont l'électorat y était trop instable « mouvant, disait-il, comme le sable de la Loire ».

Elu Maire de Château-Chinon en Mars 1959, avant d'être Sénateur en avril de la même année, il redonne à cette ville son lustre de capitale régionale et eu le mérite de la faire connaître alors qu'elle n'avait jamais eu ni élu, ni homme célèbre.

Henri Queuille, Chef du parti radical, adressa à la fois à Jacques Chirac et François Mitterrand la recommandation suivante : « Allez donc dans la Nièvre, on vous offre une place. C'est qu'il n'y en a pas. Vous réussirez si vous écoutez tout le monde et n'en faites qu'à votre tête ».

François Mitterrand résumait ainsi son parcours politique : « J'ai été pendant 22 ans maire d'une petite ville de la Nièvre ; j'ai été pendant 17 ans Président du Conseil Général et j'ai été pendant 35 ans député au même endroit avant que ma carrière ne fut interrompue « d'autres diront brisée » par mon élection à la présidence de la République.

Lors de chacun de mes passages dans la Nièvre, j'y retrouve la confiance, la sérénité. Les meilleurs moments de ma vie politique se sont passés là pour ce qui concerne ma joie de vivre. Il ne faut pas oublier que pratiquement chaque semaine, je vais là bas . J'ai vraiment les pieds ancrés dans ce sol, ces 25 ans se sont passés en contact permanent avec les hommes et la nature du Morvan et de la Nièvre. C'est ma joie principale.

### Voici donc le 11<sup>ème</sup> épisode des évènements municipaux de Gâcogne :

#### **1983**

L'année 1983 est marquée par des élections municipales qui ont lieu en mars. Le 13 mars 1983, 11 conseillers municipaux sont élus. Il s'agit de :

BOURLLOT Robert, POLGE Francis, BAUDIN Bernard, CAMUZAT Paul, MINIAU Maurice, BAUDIN Fernand, BUTEAU Alain, LAUMAIN Maurice, VECTEN André, RENAULT Roland, FICHOT Thérèse.

Le 19 mars 1983, les nouveaux conseillers procèdent à l'élection du Maire et de 2 Adjoint. Voici les résultats :

#### **Election du Maire :**

- 10 suffrages exprimés sur 11 bulletins, dont 10 voix en faveur de **M. POLGE**, Maire sortant, reconduit dans ses fonctions de **Maire**.

#### **Election du Premier Adjoint :**

- 11 suffrages exprimés dont 11 voix en faveur de **M. Robert BOURLLOT**, Adjoint sortant, reconduit dans ses fonctions de **Premier Adjoint**.

#### **Election du Second Adjoint :**

- 10 suffrages exprimés sur 11 bulletins, dont 10 voix en faveur de **M. Paul CAMUZAT**, Adjoint sortant, reconduit dans ses fonctions de **Second Adjoint**.

#### Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Cette taxe subit une augmentation de 10,80 %, due :

- au ramassage des gros déchets ;
- aux travaux de réfection effectués dans l'usine d'incinération ;
- à la recherche d'un équilibre budgétaire pour ce chapitre.

#### Travaux à prévoir en 1983

- Adduction en eau potable des 4 maisons du hameau de Parjot ;
- Réparation du mur de soutènement de la place.

### Nomination d'une nouvelle secrétaire de mairie

Une nouvelle secrétaire vient d'être engagée en remplacement de Mme LAMOUREUX Paulette qui part à la retraite.

### Location du logement de la Poste

La réhabilitation du logement de la Poste est souhaitée depuis plusieurs années par l'ancien conseil municipal. Une demande de location a été reçue. La remise en état des lieux n'entraîne pas de gros frais à la charge de la commune. Le locataire prendra à sa charge la révision du fonctionnement de l'électricité et quelques frais de menuiserie. La location prendra effet au 01/01/84.

L'arrivée d'une nouvelle famille dans la commune aura une répercussion momentanée sur les effectifs de l'école (+ 2 enfants). Le vote organisé a pour résultat l'adoption du projet.

### Travaux de voirie à prévoir :

- Réfection de la cour de l'école ;
- Suite à un accident, la commune intervient auprès des pouvoirs publics pour limiter la vitesse dans la traversée du hameau de Pert.

### Renouvellement du bail avec l'Administration des P et T

- Ce renouvellement est accepté ;
- Le loyer annuel subit une révision triennale des variations de l'indice du coût de la construction ;
- La commune émet le souhait de voir le rétablissement d'une recette-distribution de plein exercice à Gâcogne.
- L'Administration est informée de l'intention de procéder à la réfection de ce local.

### Conditions d'attribution du colis de Noël aux personnes âgées

Déjà à cette époque, le colis de Noël était attribué aux personnes inscrites sur la liste électorale de la commune et ayant atteint l'âge de 70 ans au 31 Décembre de l'année en cours.

En 1983, 90 personnes étaient concernées par cette attribution.

C'est le Bureau d'Aide Sociale, composé de 4 membres, qui se chargeait d'acheter le contenu des colis, de les confectionner et de les distribuer. Ceci représentait une charge de travail importante, en particulier pour Mme Thérèse FICHOT qui dirigeait les opérations.

## **1984**

### Evolution des prix

Cette année 1984 est marquée par une forte évolution des prix. Voici des exemples comparatifs avec 1978, soit une période de 6 ans :

	<u>1978</u>	<u>1984</u>
- Concession perpétuelle au cimetière	180,-- F	294,-- F
- Repas à la cantine scolaire	4,50 F	7,60 F
- Eau du réseau de Tachely (ex-forfait 50m3)	30,-- F	53,-- F

### Menace de fermeture d'une classe à Gâcogne

Il est prévu la suppression d'un poste dans le regroupement pédagogique de Mhère – Gâcogne, d'où la fermeture d'une classe à Gâcogne. Le Maire va intervenir auprès des autorités. La révision de cette décision dépendra également de la mobilisation des parents et du maintien de l'effectif des enfants scolarisés à Gâcogne. Par ailleurs, le Conseil Général a promis son appui pour sauver cette situation.

## **1985-1986**

Mis à part des retards dans la présentation des budgets qui ne sont pas toujours bien acceptés, aucune disposition importante n'intervient au cours de ces deux années.

## 1987

### Travaux divers en cours de réalisation en 1987

- Réfection du chemin de Fragny,
- Isolement phonique du bureau de poste,
- Réfection du socle de la croix du cimetière.

### Transport à la demande

Le Conseil Municipal est d'accord pour adhérer au Syndicat Intercommunal créé en vue de la mise en place de ce service.

Un circuit desservant la commune va être proposé par le Maire les jours de marché et de foire du chef-lieu de Canton. Aucune redevance ne sera à la charge de la commune.

### Fonctionnement de la cantine scolaire pour l'année 1986-1987

1 824 repas ont été confectionnés pour 1 554 payants. Une nouvelle hausse du prix du repas est à prévoir à la charge des parents.

## 1988

### Ordures ménagères

La récupération du verre est en projet. Elle se fera par la pose de containers dans chaque commune. En outre, la commune s'emploie à supprimer totalement les dépôts sauvages d'ordures.

### Hausses de tarifs

Ces augmentations concernent :

- les loyers (le presbytère et la poste) : + 10 % .
- les repas à la cantine : + 2,5 %
- d'autres hausses sont à prévoir, telles que l'eau du réseau de Tachely, les droits de pesage et les concessions au cimetière.

### Agrandissement du cimetière

Ce projet est mis à l'étude.

### Réseaux d'adduction d'eau

Une convention est signée avec les habitants de Pert.

Par ailleurs, l'Entreprise PAGANIE est chargée d'effectuer des travaux sur le réseau d'adduction d'eau de la Gare (entretien du flotteur).

### Fonctionnement de la bascule publique

A titre provisoire le fonctionnement de cette bascule, très utile aux agriculteurs, sera mis à la disposition des habitants de la commune à titre gracieux. Un arrêté est dressé pour le règlement de ce service et le Service des Poids et Mesures continuera à vérifier cette bascule.

## 1989

### Elections Municipales

Les élections municipales de mars 1989 désignent une nouvelle équipe composée de 11 élus : VECTEN André, FICHOT Thérèse, DOGNON Christophe, DUVAL Christian, LANGLET Francis, DUMAREST Daniel, FERROT Jean-Yves, GUILLEMINOT Jean-Paul, FICHOT Pierre, JOUOT Bernard, ANDRE Jean-Michel.

### Election du Maire

11 suffrages exprimés pour 11 bulletins, dont 10 voix en faveur de **M. André VECTEN** qui est proclamé **Maire**.

### Election du Premier Adjoint

9 suffrages exprimés pour 11 bulletins, dont 9 voix en faveur de **Mme Thérèse FICHOT** qui est proclamée **Première Adjointe**.

### Election du Second Adjoint

10 suffrages exprimés pour 11 bulletins dont 10 voix en faveur de **M. Pierre FICHOT** qui est proclamé **Second Adjoint**.

### Bail du presbytère

Ce bail se termine le 1<sup>er</sup> Juillet 1989. La locataire, Melle FERTILE, pourra conserver l'utilisation de la maison à titre précaire.

### Journée réservée à la plantation de « l'arbre de la Liberté »

Il est demandé au doyen d'âge de la Commune, ainsi qu'aux enfants de l'école de participer à cette plantation.

La cérémonie aura lieu le 21 mars 1989.

### Collège de Lormes

Le Conseil Municipal décide de demander à Monsieur le Directeur des Services de l'Education, Inspecteur d'Académie, d'abroger la décision de suppression de deux postes de professeurs au Collège de Lormes et de rétablir l'intégralité des heures d'enseignements déficitaires (musique, dessin, éducation physiques et lettres).

### Enlèvement des épaves-autos

Ces épaves, disséminées sur la commune, nuisent à son environnement. Une entreprise spécialisée va procéder à leur enlèvement après qu'elles aient été regroupées par 5 ou 10.

### Concours des Maisons Fleuries

La commune décide de s'inscrire à ce concours.

### Exonération de la Taxe Professionnelle et du Foncier Bâti

Les conseillers adoptent la décision de prévoir l'exonération des ces taxes, pendant deux ans, pour toute entreprise artisanale qui s'installerait sur la commune.

### Travaux voirie et bâtiments

Des travaux, couverts en partie par les subventions non utilisées depuis 1986, sont envisagés :

- Voirie (goudronnage) ;
- Réfection de murs ;
- Fenêtres et volets de la mairie ;
- Agrandissement du cimetière.

### Création d'un Comité des Fêtes

Une subvention de 2 000 F est allouée pour le démarrage d'un Comité des Fêtes.

### Eclairage public

L'entretien de cet éclairage est confié au SIEN au prix de 60 F par lampe.

### Agrandissement du cimetière

Les croquis présentés par le SIEN sont approuvés.

### Comité des Fêtes

Conformément aux statuts de ce Comité, un membre du conseil municipal sera délégué pour occuper la fonction de vice-président. M. Jean-Paul GUILLEMINOT est élu à l'unanimité.

### Réparation de l'Eglise

Les ouvertures de l'église sur la crypte et sur le clocher sont en très mauvais état. Des réparations sont demandées à M.MARTIN de Lormes.

### Matériel Informatique à l'école

Accord est donné, suite à la demande faite par l'Inspection Académique, pour établir le transport à titre gratuit de cet équipement de l'Etat à la Commune.

### Photocopieuse

Acquisition de cet appareil à la mairie pour 26 000 F.

### Agrandissement du cimetière

Accord du conseil municipal pour la somme de 292 251 F, somme subventionnée par le FDEC, la DGE et le Ministère de l'Intérieur.

## **1990**

### Aménagement de la salle de réunion

Il s'agit de la démolition de la cloison entre la cantine et la petite classe, laquelle devrait être remplacée par une cloison mobile.

### Projet sur le presbytère

Avec la collaboration de l'Association pour la promotion du Morvan et Nièvre Tourisme, il est prévu :

- l'aménagement d'un gîte d'étape d'une quinzaine de lits ;
- l'aménagement des salles du rez-de-chaussée en auberge.

Le presbytère sera utilisé uniquement pour l'animation économique ou touristique de la commune.

### Réparation du clocher de l'église

Le 30 Septembre, un violent orage a fortement détérioré le clocher de l'église qui doit être réparé en urgence.

### Syndicat d'initiative de Corbigny

La commune décide d'adhérer à ce syndicat plutôt qu'à celui de Lormes.

### Bibliothèque Centrale de Prêt de la Nièvre

Certains conseillers souhaitent que le bibliobus ne soit pas réservé seulement à l'école, mais puisse être utilisé par tous les habitants, ce qui va être fait.

### Cantine scolaire

A compter du 1<sup>er</sup> Janvier 1991, le tarif de la cantine scolaire sera majoré de 4 %, ce qui le porte à 9,30 F.

### Contrat de travail avec Mme GEENEN

Un contrat va être signé avec cette personne qui doit assurer le bon fonctionnement de la cantine scolaire.

### Chasse-neige

C'est M. Eric COMTE qui est désigné pour le déneigement, avec son propre tracteur, en cas de besoin.

### Emploi de M. Robert HONGLER

Un contrat d'Emploi Solidarité est signé entre M. HONGLER et la commune pour pallier l'absence pour maladie du cantonnier titulaire. Ce contrat pourra être reconduit.

## **1991**

### Agrandissement du cimetière

- Le plan exact des emplacements est approuvé ;
- La grande croix sera déplacée, au bout de l'allée, dans le nouveau cimetière.

### Chauffage de l'école

Le chauffage est toujours assuré par de vieux poêles à bois. Or, ceux-ci se sont avérés insuffisants durant la période de grand froid de fin janvier et février.

L'institutrice, ainsi que la Présidente des Parents d'élèves et les parents eux-mêmes, se sont plaint de cette situation. Des dispositions sont prises pour maintenir les poêles allumés le soir et les jours sans classe.

Il est alors décidé d'installer d'urgence le chauffage central dans l'école, en même temps que dans le réfectoire et à la mairie. Le chauffage du logement situé à l'étage serait également à prévoir.

### Chambres de gîtes d'étape au Presbytère

Des études sont faites régulièrement pour trouver la solution la plus intéressante. Un projet est proposé par un architecte pour l'aménagement de trois chambres de gîte d'étape à l'étage.

### Bibliothèque

Le bibliobus a effectué son approvisionnement en livres et une permanence sera faite pour accueillir le public chaque mercredi de 14 h 30 à 16 h 30, sous la responsabilité de Mme Thérèse FICHOT et de Mme Josette LAUNAY.

### Adhésion de la commune au C.A.U.E. – Architecture, Urbanisme et Environnement de la Nièvre

Considérant l'intérêt des services offerts par cet organisme pour la collectivité et auprès des administrés de la commune, il est décidé d'y adhérer, moyennant 0,20 F par habitant, avec un minimum de 100 F.

### Travaux à la salle polyvalente

Des travaux de maçonnerie sont prévus durant les vacances scolaires d'été.

La cloison mobile, qui avait été envisagée, sera remplacée par un rideau épais.

### Chauffage central de l'école

Après avoir pris connaissance des offres, c'est l'entreprise PAGANIE qui est retenue pour cette installation.

### Demande officielle d'adhésion au Parc Régional du Morvan

Après plusieurs réunions faites à ce sujet, notamment avec la commune de Vauclaix, la commune de Gâcogne demande officiellement à adhérer au Parc Régional du Morvan et s'engage à payer la cotisation qui lui sera demandée chaque année.

## **1992**

### Menace de fermeture d'une classe

L'Inspecteur d'Académie informe la municipalité de Gâcogne qu'il envisage la fermeture d'une des deux écoles de Gâcogne ou Mhère, une classe unique primaire serait maintenue à partir du CP.

Il est envisagé de préserver la situation en maintenant une classe unique à Mhère et en ouvrant une véritable classe maternelle à Gâcogne.

### Travaux à la salle polyvalente

Accord est donné pour que le plafond soit constitué de plaques isolantes, le carrelage et la peinture refaits et pour installer un extracteur de fumées.

### Projet sur le presbytère

Mme Clémence PETIT, qui tient un café sur la place, fait part au maire de son intention de prendre sa retraite et d'arrêter son activité commerciale à la fin de l'année. A cette occasion, elle offre à la commune d'acheter sa licence de débit de boissons.

Les conseillers décident à l'unanimité :

- d'acquiescer la licence de Mme PETIT pour un montant de 50 000 F ;
- de faire aménager l'ancien presbytère pour l'activité : café, tabac, épicerie, carburants et, si possible, Auberge morvandelle ;
- de faire appel de candidatures pour la gérance libre de cet établissement.

#### Travaux divers sur la commune

- Remise en état du lavoir du Petit Cart confié à M. Henri SAGNE ;
- Des rosiers seront plantés le long du mur de la place du Bourg.

#### Fermeture d'une classe du regroupement pédagogique Mhère-Gâcogne

Il est admis la solution suivante :

- Création d'une classe maternelle dans l'une des deux communes ;
- Envoi des enfants du primaire, à partir du CE1, vers l'école de Brassy, sous la responsabilité du SIRP ;
- En raison de l'installation plus fonctionnelle des locaux, cette maternelle sera ouverte à l'école de Gâcogne ;
- Les délégués au SIRP sont chargés d'étudier les accords financiers entre les deux communes plus celle de Brassy.

---

Après les élections municipales de 1989, le nouveau conseil, présidé par son maire, André VECTEN, va mobiliser toutes ses forces pour faire sortir Gâcogne de son anonymat, l'objectif étant de donner au village un attrait grandissant, de manière à ce qu'il se fasse connaître et attire le plus de monde possible

A cet effet, de nombreux moyens sont mis en œuvre, dont voici quelques exemples :

- L'encouragement au fleurissement en adhérant au concours des Maisons Fleuries, mais aussi en décorant abondamment la commune avec de nombreuses plantations. A ce propos, que de fois on a vu M. VECTEN et son épouse passer des heures à gratter la terre pour désherber, semer, planter diverses variétés de fleurs un peu partout dans les jardinières et emplacements réservés à cet effet dans la commune ;
- Incitation à la création d'entreprises artisanales par le biais d'exonérations de charges ;
- Création d'un Comité des Fêtes qui se révéla tout de suite très actif, dirigé de mains de maître par un premier Président et une équipe très active couronnés de succès qui multipliaient les initiatives ;
- Fondation d'une bibliothèque, ouverte chaque semaine au public, durant 2 heures, dans les locaux de la mairie ;
- Projet d'adhésion au Parc Régional du Morvan, disposition qui fera l'objet d'un décret n° 97 430 du Ministère de l'Environnement, le 28 Avril 1997, à la fois pour Gâcogne, Mhère, Vauclaux et Cervon faisant partie du Canton de Corbigny ;
- Achat de la licence du café de Mme PETIT qui désire faire valoir ses droits à la retraite ;
- Aménagement de l'ancien presbytère en café, tabac, épicerie, distributeur de carburants et auberge morvandelle avec appel de candidatures pour la gérance libre de cet établissement.

Enfin, clôturons ce texte par la citation de SAINT-EXUPERY, en remerciements à M. et Mme VECTEN qui ont tant jardiné à la fois dans leur propre jardin et en faveur de la commune de Gâcogne :

**« La termitière future m'épouvante et je hais leur vertu de robots. Moi, j'étais fait pour être jardinier »** (Lettre à Pierre DALLOZ – 8 Août 1944).

Camille DEBEZE